

Grand Prix Jeunes Majeur Paris Île-de-France

Jeudi 1^{er} & vendredi 02 novembre 2018

Ligue de Paris

Grand Prix jeunes Majeur Benjamins - Minimes

Golf du RCF – La Boulie – (78)

Route du pont Colbert – 78 000 Versailles

☎ 01 39 50 59 41– Courriel : golfdelaboulie@rcf.asso.fr

Ligue Île-de-France

Grand Prix jeunes Majeur U12

Golf de Villarceaux – (95)

Château du Couvent – 95 710 Chaussy

☎ 01 34 67 73 83– Courriel : villarceaux@wanadoo.fr

Règlement 2018

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et le Cahier des charges des Grands Prix jeunes. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Clôture des engagements : Pour les Benjamins et Minimes : **Lundi 1^{er} octobre** sur le site de golf de Paris
Pour les U12 : **Lundi 1^{er} octobre** sur le site de la ligue ÎDF de golf

Frais d'engagement : 40 euros par joueur - Règlement en ligne sur les sites respectifs

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1. JOUEURS ET JOUEUSES

- Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses U16, licenciés de la ffgolf et ayant acquitté le droit de jeu fédéral de 35 euros ou d'une fédération étrangère vérifiant les conditions décrites ci-dessous.
- Les joueurs et joueuses devront avoir leur certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition enregistré à la ffgolf le jour de la clôture des inscriptions soit le lundi 1^{er} octobre 2018 sous peine de non-participation.

La fiche d'urgence médicale 2018 ainsi que l'autorisation parentale de prélèvement en cas de contrôle anti dopage dûment complétées par les parents sont obligatoires pour participer à cette épreuve.

L'original ou une copie de l'autorisation parentale doit être conservée par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au médecin préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur.

1.2. SÉRIES, CATÉGORIES ET LIMITES DES INDEX

Catégorie U12 Garçons et Filles (nés en 2006 ou après) : Golf de Villarceaux

Le champ maximum de joueurs et joueuses sera limité à **75**

Nombre de participants pour cette catégorie : **47** garçons et **18** filles.

10 wild card maximum, Garçons et Filles confondus, pourront venir compléter ce champ.

Catégorie Benjamins & Minimes : Golf du RCF – La Boulie

Le champ maximum de joueurs et joueuses sera limité à **75**

- **Une série Mimines Garçons et Filles** (nés en 2002 et 2003)

Nombre de participants pour cette série : **06** garçons et **03** filles.

- **Une série Benjamins Garçons et Filles** (nés en 2004 et 2005)

Nombre de participants pour cette série : **48** garçons et **15** filles.

Cette répartition inclus **10** Wild Card maximum toutes catégories confondues.

Les champs des joueurs par golf seront déterminés comme suit :

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke-play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre de filles et de garçons indiqué ci-dessus

2. FORME DE JEU

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour / classement brut sur l'addition des 2 tours

2.1. MARQUES DE DÉPARTS

Voir § 3.6.4 : Recommandation de la longueur des terrains pour les jeunes du Vade-Mecum fédéral

2.2. ORGANISATION DES DÉPARTS

Pour les U12 : Les départs du 1^{er} tour se feront par catégorie. Dans chaque catégorie, les départs se feront par ordre croissant des index. Les garçons joueront en premier suivis des filles.

Pour les Benjamins & Minimes : cf site de la Ligue de Paris : www.lpgolf.com

Pour le second tour des U12, les départs de feront également par catégorie et les tranches horaires seront identiques. Dans chaque tranche horaire, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour, les garçons puis les filles.

2.3. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

La reconnaissance officielle des parcours est le mercredi 31 octobre 2018.

Toutefois les Golfs d'accueil autorisent des reconnaissances supplémentaires aux conditions suivantes :

Golf de Villarceaux : une reconnaissance gratuite supplémentaire en semaine à partir du 15 octobre 2018 – (Réservation obligatoire auprès du Golf)

Golf du Racing Club de France – La Boulie : une reconnaissance gratuite supplémentaire en semaine à partir du 15 octobre 2018 – (Réservation obligatoire auprès du Golf)

3. ENGAGEMENT ET INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront sur les sites respectifs des ligues où se déroule l'épreuve :

Pour les U12 : au plus tard le **Lundi 1^{er} octobre sur le site de la ligue ÎDF de golf : www.liguegolfidf.com**

Pour les Benjamins et Minimes : au plus tard le **Lundi 1^{er} octobre sur le site de golf de Paris : www.lpgolf.com.**

Le règlement du montant des droits d'inscriptions de 40 € se fera en ligne sur les sites respectifs des ligues et il validera l'inscription.

La liste de joueurs préinscrits sera publiée régulièrement. La liste définitive sera en ligne à **J-20** sur le site de la Ligue.

4. CLASSEMENTS & PRIX

Pour l'épreuve de Villorceaux : Les 2 premiers joueurs en brut par catégorie seront primés, garçons et filles séparément.

Pour l'épreuve du RCF: Le premier joueur en brut par catégorie sera primé, garçons et filles séparément.

En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, les joueurs seront départagés par un play-off en trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

5. CONSIGNES SUR LE TERRAIN

- Aucun cadet n'est autorisé.
- L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.
- Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc.
- Il est **interdit aux joueurs et joueuses de fumer** pendant les épreuves (conformément au Règlement général).
- L'utilisation des téléphones portables n'est pas autorisée, sauf en cas d'urgence.

6. ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

7. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé d'un représentant de la Ligue, d'un représentant du club d'accueil et d'un arbitre diplômé.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.

8. HEURES DE DÉPART

Établies par la Ligue et communiquées aux différents Clubs ayant des joueurs inscrits. Les heures de départs seront disponibles sur le site de la Ligue : www.liguegolfidf.com

Les heures de départ officielles et définitives seront affichées sur le tableau officiel la veille du 1^{er} tour vers 14 h 00.